



LETTRE DE RENTRÉE aux familles

Rentrée 2024 - École Jean Ferrat, Saint-Béron

Bienvenue à tous !

L'équipe enseignante est heureuse de vous accueillir, vous et vos enfants, pour cette nouvelle année.

Voici les informations importantes de rentrée :

L'équipe pédagogique :

Mme MORIN-ROGNARD : classe de PS-MS-GS

Mme DESBOTTES : classe de PS-MS-GS

Mme MONTREDON : classe de CP

Mme GAILLARD : classe de CE1-CE2

Mme DOLLA : classe de CE2-CM1

Mme MELLUL (mar, jeu, ven) et Mme SCHMIT (lun) : classe de CM1-CM2

Directrice : Mme MELLUL (dans son bureau les **lundis** + quelques jeudis)

La communication :

• Avec l'école :

En Maternelle : Tout se fait sur la plateforme numérique « Toute Mon Année »

En élémentaire : La plateforme « Toute Mon Année » est à **SENS UNIQUE** : seule l'école peut envoyer des informations importantes qui concernent **l'école + la classe**.

Tous les échanges de **messages individuels** se font sur **le cahier de liaison papier**.

Pour communiquer avec la directrice : **par mail** ce.0731162S@ac-grenoble.fr ou si impossibilité tel :
04 76 31 10 75

PENSEZ A SIGNALER TOUTES LES ABSENCES, qu'elles soient prévues ou non (sur le cahier de liaison, par mail, ou sur le répondeur).

Pour des raisons juridiques, il faut **obligatoirement une trace écrite de l'absence** (avant ou après l'absence).

• Avec le périscolaire :

Par **téléphone** ou sms au 07 76 57 14 74 (ou si impossibilité : par mail à periscostberon@ccvalguiers.fr ou Toute Mon Année pour la maternelle)

• Avec les parents : (ATTENTION, nouvelle adresse mail)

- Par le biais des **parents délégués** (informations, remarques, questions) : parents.saint.beron@gmail.com

- Au **Sou des écoles** (pour partager, permettre les projets scolaires) : lesoudesecolesstberon@outlook.fr

Les entrées et sorties :

En Maternelle : Lors des entrées, les parents **entrent** dans le bâtiment pour aider au déshabillage.

Pour les sorties, ils s'avancent **jusqu'à la porte** de la classe pour récupérer leur enfant.

En élémentaire : Les entrées et sorties se font au niveau du **portail**.

Les documents administratifs :

- La **fiche de renseignements** est à **vérifier, modifier et compléter en ROUGE** et à retourner rapidement
- La **fiche sanitaire d'urgence** est à remplir chaque année
- Une **assurance scolaire** (stipulant **obligatoirement** « **individuelle accident** » et « **responsabilité civile** ») devra être fournie au format **papier** à l'enseignante.
- L'**autorisation photo** est à compléter et à signer
- Le **mot de l'OCCE** est à rendre avec votre règlement
- Merci de vous **connecter dès que possible** sur le journal de classe de votre ou vos enfant(s). (Il est impératif de nous joindre si vous avez égaré le code de votre enfant ou si vous avez des problèmes avec l'application, à n'importe quel moment de l'année.)
- Vous êtes tenus de **prendre régulièrement connaissance des informations et documents** publiés sur la plateforme. (Nous ne pouvons pas nous permettre de répondre aux questions portant sur des informations déjà diffusées... Merci de votre compréhension).

Les élèves ayant un problème de santé particulier (allergie, asthme, diabète, épilepsie, ou devant prendre des médicaments sur le temps scolaire) doivent **en parler à l'enseignante** pour qu'un **PAI** soit mis en place au plus vite.

Enfin, de nombreux vêtements sont perdus chaque année. Merci **de noter systématiquement le prénom de votre enfant au marqueur sur les étiquettes de ses pulls et vestes.**

Merci de votre collaboration et bonne année scolaire à tous !

Bien cordialement,
La directrice,
M. Mellul

Signatures des parents :

